

**URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE****À : TOUS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS****De : Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang (CNUGRS)*****Objet : AVIS DE PHASE VERTE****Avis sur l'état des réserves nationales**

Date et heure d'émission	2024-06-25, 14 h (HE)
Phase	AVERTISSEMENT EN PHASE VERTE (prolongation)
Produit(s)	Concentrés de globules rouges du groupe O- (CGR O-)
Contexte	L'avertissement en phase verte émis le 19 juillet 2024 reste en vigueur pour les CGR O-. Afin de se préparer au long week-end à venir, il est important de continuer à surveiller les réserves — celles de la Société canadienne du sang ainsi que celles des hôpitaux jusqu'au retour de leurs niveaux optimaux. Le CNUGRS vous remercie des efforts et de la rapidité avec laquelle vous avez fait état de vos réserves. Ces données, qui sont revues quotidiennement, nous permettent de gérer les réserves à l'échelle nationale.
Conséquences sur les hôpitaux	Action requise Nous demandons à tous les hôpitaux de continuer à appliquer les bonnes pratiques en ce qui concerne l'utilisation des CGR O-. Le CNUGRS recommande d'appliquer les bonnes pratiques décrites dans la déclaration du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins intitulée Gestion et utilisation des réserves de culots globulaires du groupe O RhD négatif . Nous demandons à tous les hôpitaux de nous informer, jusqu'à nouvel ordre, de l'état de leurs réserves de CGR (tous groupes confondus), chaque jour, avant midi (HE), à https://myhospital.blood.ca , ou selon la procédure habituelle de votre province (Colombie-Britannique et Manitoba).
Complément d'information	Pour en savoir plus sur le Plan national de gestion en cas de pénuries de composants sanguins labiles, consultez le site suivant : nacblood.ca/fr/penurie-de-produits-sanguins . Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec : 1. votre représentant(e) au Comité provincial d'urgence pour la gestion du sang; 2. votre représentant(e) au Comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang; 3. votre agent(e) de liaison de la Société canadienne du sang.

*Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins et du Comité de liaison provincial-territorial ainsi que de membres clés du personnel de la Société canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.

Si vous souhaitez obtenir le présent avis dans un format accessible, communiquez avec l'agent(e) de liaison de la Société canadienne du sang de votre région.